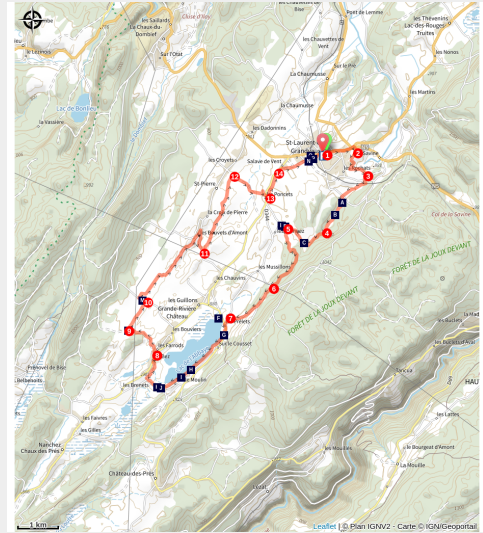


La Combe du Grandvaux - 98B

Haut-Jura Grandvaux - Saint-Laurent-en-Grandvaux



Lac de l'Abbaye et son église (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Envie d'une bonne escapade variée et enchanteresse en VTT ? La combe du Grandvaux, avec ses chemins roulants et ses paysages ouverts, vous attend.

Le paysage et l'âme du Grandvaux se révèlent tout au long de ce parcours emblématique : combes forestières, prés et pâturages et l'église en bord de lac.

Suivre le balisage n°98 bleu

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 3 h

Longueur : 23.9 km

Dénivelé positif : 426 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Saint-Laurent-en-Grandvaux

Arrivée : Saint-Laurent-en-Grandvaux

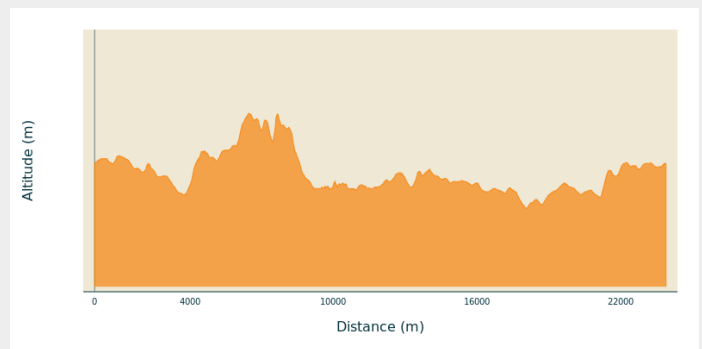
Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Saint-Laurent-en-Grandvaux

2. Grande-Rivière-Château

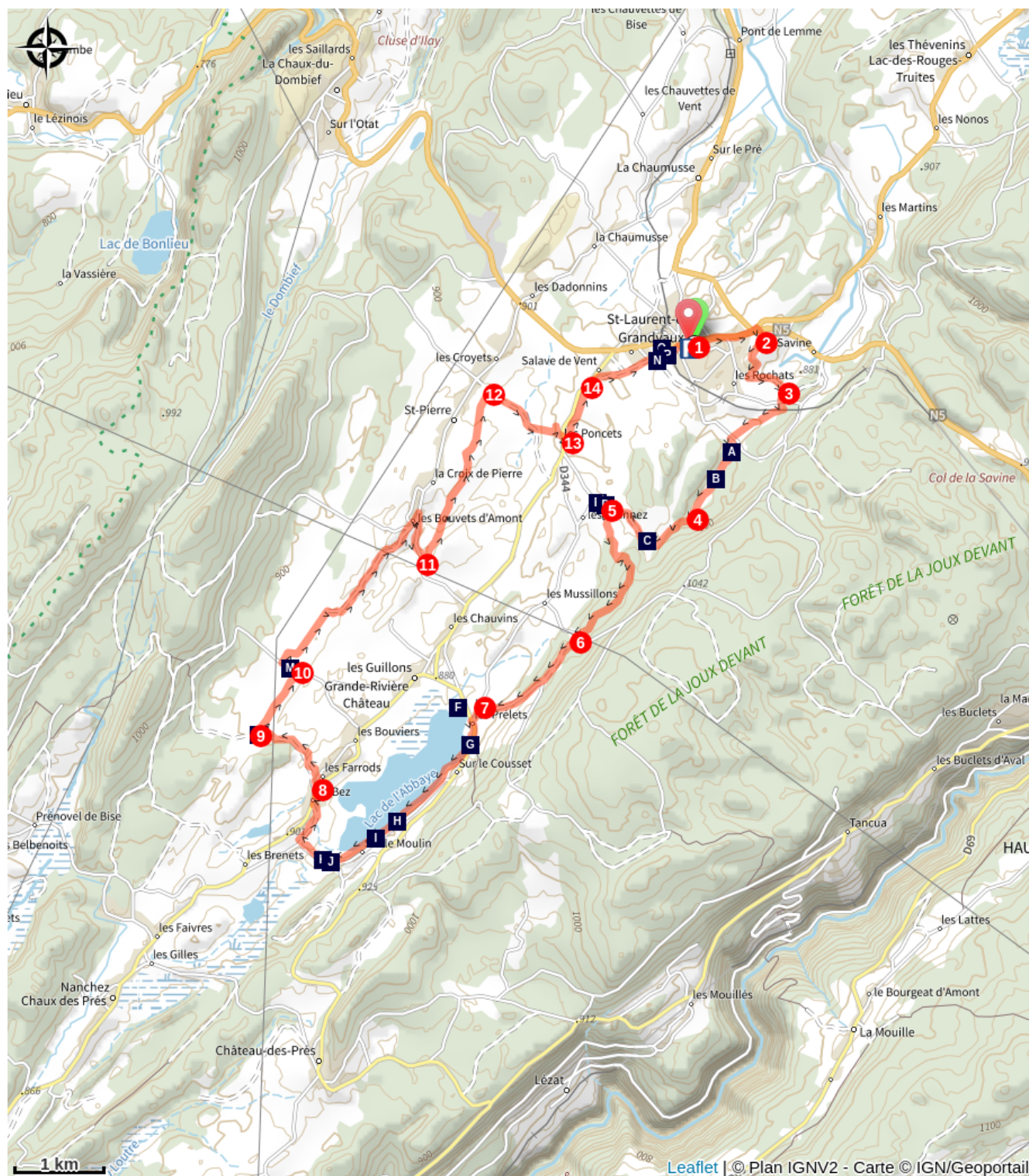
3. Saint-Pierre

Profil altimétrique



1. Depuis **ST-LAURENT CENTRE**, remonter le village jusqu'au rond-point pour trouver **ST-LAURENT-LE-CRET** (parking).
2. Entrer dans la pâture et tourner tout de suite à droite pour rejoindre le carrefour **Le Camping**. Continuer sur le sentier herbeux à gauche, puis par un chemin blanc vers **les Maisonnettes**.
3. Bifurquer à droite et atteindre **la Voie Ferrée** en passant sous un tunnel ferroviaire. Poursuivre à travers les pâturages pour rejoindre **Aux Pierres** puis **En Fouradon**.
4. Bifurquer à droite sur le chemin blanc et, depuis **Les Essards**, remonter le chemin à droite pour arriver à **Les Jeannez**.
5. Emprunter le chemin blanc qui part en épingle à gauche. Remonter dans la forêt au **Fusil Simple**. Traverser deux clairières par des sentiers herbeux et terreux pour arriver au **Plan de Lajoux**.
6. Par un chemin forestier, rejoindre **la Terraila**, tourner à droite sur une petite route goudronnée et déboucher sur la route D 437 que l'on suit à gauche pour atteindre **L'ABBAYE EN GRANDVAUX**.
7. Poursuivre sur la route D 437 et à la sortie du hameau, s'engager sur la route goudronnée en direction du lac. Contourner le lac de l'Abbaye par le sud et traverser le hameau jusqu'au lieu-dit **LES BEZ**.
8. Emprunter sur la gauche une petite route goudronnée à travers des pâtures jusqu'à la **Joux Derrière**.
9. Emprunter à droite le sentier herbeux et atteindre **En Demourey**.
10. Partir à gauche et suivre le chemin blanc, puis le sentier à droite qui mène à **LES BOUVETS D'AMONT**.
11. Après 600 m sur la route D 330 à droite qui descend en épingle, ne pas manquer le chemin blanc qui remonte à gauche dans les pâtures, pour arriver à la **Croix de Pierre**. Suivre ce chemin jusqu'à **Les Grands Champs**, puis à droite un sentier enherbé.
12. Au chemin blanc, tourner à droite et atteindre **les Gayolles**. Continuer sur le chemin et bifurquer à gauche, sentier pentu et herbeux, pour traverser le hameau puis prudemment la D 437. Rejoindre le carrefour **LES PONCETS**.
13. Suivre le chemin à gauche pour arriver à **Salave de Vent**.
14. Tourner presque tout de suite à droite en arrivant à Saint-Laurent-en-Grandvaux et suivre la rue pour atteindre le **Chemin de l'Oeuf**. Rejoindre votre point de départ au centre du bourg par **ST LAURENT - GARE**.

Sur votre chemin...



Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (A)

Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (C)

Haies et effet lisière (E)

Site et église de l'Abbaye (G)

La Gélinothe des bois, un oiseau très discret (B)

La pie grièche écorcheur (D)

Le jardin du temps et de l'espace (F)

Le Héron cendré (H)

Le moulin et la scierie de l'Abbaye
en Grandvaux (I)

La Rousserolle verderolle (K)

Les prairies sèches (M)

Mitoyenneté (J)

Les pelouses sèches (L)

La chapelle de Salave (N)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Prudence lors des traversées de routes à l'Abbaye-en-Grandvaux, aux Bez et aux Poncets.

Parcours accessible au VTTAE pas de changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la D678, en direction de Clairvaux-les-Lacs puis de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

Parking conseillé

Parking de la Mairie, Place Simone Veil à Saint-Laurent-en-Grandvaux

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux

7 place Simone Veil, 39150 SAINT-
LAURENT-EN-GRANDVAUX

info@haut-jura-grandvaux.com

Tel : 03 84 60 15 25

<https://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/>



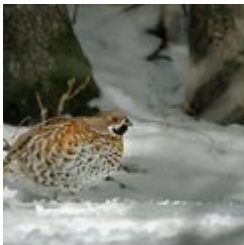
Sur votre chemin...



Il était une fois, un papillon, une fleur et une fourmi ... (A)

Dans cette combe, plusieurs centaines de pieds de Gentiane croisette, plante vulnérable en Franche-Comté, ont été recensés. Cette plante abrite un papillon protégé dont la préservation est considérée comme prioritaire: l'Azuré de la Croisette. L'écologie de ce papillon est remarquable. Sa chenille se développe dans les inflorescences de la Gentiane croisette, parfois de la grande Gentiane jaune. Après avoir consommé la fleur, elle se laisse tomber au sol où elle est prise en charge par une fourmi spécifique qui l'entraîne dans la fourmilière où elle passera l'automne, l'hiver et le printemps logée et nourrie. Pendant tout ce temps, la chenille émet une odeur qui dupe les fourmis, la préserve de toute agressivité et amène les ouvrières à la nourrir. Les papillons émergent à la fin du printemps et doivent alors rapidement quitter la fourmilière.

Crédit photo : PNRHJ / Julien Barlet



La Gélinotte des bois, un oiseau très discret (B)

À peine plus grosse qu'une poule naine, la silhouette de la Gélinotte des bois est assez massive, avec des pattes et une queue assez courtes. Son plumage est délicatement nuancé, et lui permet de se camoufler dans son environnement. Au printemps, elle se nourrit des bourgeons de noisetiers ou autres arbustes qui couvrent le sol des forêts. Très discrète, vous pourrez peut être l'entendre s'envoler précipitamment à votre arrivée. Attention, à partir du mois de juin, un individu qui ne se sauve pas peut chercher à protéger ses petits. Écartez-vous discrètement.

Crédit photo : GTJ / Jean-Lou Zimmermann



Forêts mixtes de sapins, d'épicéas et de hêtres (C)

Dans le Jura, l'étage montagnard est compris entre 900 et 1700 mètres d'altitude. Les forêts sont dominées par les sapins, les épicéas et les hêtres. Le hêtre, encore appelé fayard, est très bien adapté au climat montagnard. Ses fruits, les faînes, sont consommés par le gibier. Le bois dur du hêtre était beaucoup utilisé par les boisseliers, tourneurs sur bois... C'est toujours aujourd'hui un excellent bois de chauffage. Ces forêts mélangées sont généralement gérées en « futaies jardinées » dans le Haut-Jura. À l'opposé des plantations, ce mode de gestion permet la présence d'arbres d'espèces et d'âges différents et assurent ainsi la plus grande biodiversité.

Crédit photo : (PNRHJ - F. Jeanparis)



La pie grièche écorcheur (D)

De la taille d'un moineau, mâle et femelle se différencient principalement par leur plumage. Tandis que Monsieur arbore un manteau brun-roux sur le dessus, une poitrine et un ventre légèrement rosé, et une tête gris clair barrée latéralement d'un masque noir très contrastant; le manteau de Madame est beaucoup plus terne, brun, et son ventre est marqué de motifs écailleux.

Crédit photo : Fabrice Croset



Haies et effet lisière (E)

Combes et champs entourés de haies et de bosquets, arbres disséminés au milieu des pâturages, autant d'éléments qui participent à ce que l'on appelle « l'Effet lisière ». Derrière ces mots se cache une biodiversité tout à fait remarquable où se côtoient des espèces de milieux ouverts, des espèces typiques de milieux forestiers mais aussi des espèces qui apprécient particulièrement cette situation intermédiaire entre ouverture des paysages et boisement. Cette diversité de la végétation réserve des surprises au détour des chemins et présente de multiples intérêts pour l'agriculture: protection contre les vents dominants, limitation des ruissellements, abri pour les prédateurs des ravageurs (comme le renard qui se nourrit de campagnols).

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Le jardin du temps et de l'espace (F)

«Un jardin ... comme un labyrinthe qui projette au-delà du temps et de l'espace.» ainsi témoigne Amy O'Neill, artiste conceptrice de ce jardin. Souhaité par la commune de Grande Rivière, durement éprouvée par les deux guerres mondiales, ce jardin paysager, en rassemblant les monuments aux morts de 14 - 18 et de 39 - 45, est un lieu à la mémoire de l'ensemble des guerres passées ou actuelles au travers du monde. En invitant à la déambulation, ce lieu propose aux visiteurs une réflexion autour de la notion de paix et de la capacité des peuples à s'unir et à résister aux extrémismes.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Site et église de l'Abbaye (G)

On attribue aux moines de Saint-Claude l'établissement, au 6ème siècle, d'un monastère au sud-ouest du lac de l'Abbaye sur l'île dite de sur la Motte. Puis, probablement tombé en désuétude pendant plusieurs siècles, un second monastère lui succéda au 12ème siècle (1172) édifié au nord-est du lac à l'emplacement actuel du hameau de l'Abbaye par les chanoines de l'abbaye d'Abondance (augustins de Haute-Savoie). Le statut d'abbaye, desservie par un abbé particulier, a demeuré un siècle, jusqu'à ce que le monastère fasse l'objet d'un échange de biens entre l'abbé d'Abondance et celui de Saint-Claude. De nouveau dépendante de l'abbaye de Saint-Claude, l'abbaye du Grandvaux recouvre un statut de prieuré. Des constructions fortifiées au 12ème siècle auxquelles on accédait par un pont-levis, il subsiste aujourd'hui un ancien bâtiment de ferme (appelé La Joséphine du nom de l'ancienne propriétaire des lieux), un presbytère et une église, dédiée à Notre-Dame de la Nativité, à l'instar de celle d'Abondance. Le site est classé depuis le 15 septembre 1966. Un site à découvrir à travers une déambulation en 4 tableaux, évoquant l'histoire du site. Source : Grandvaux et Malvaux, édition PNR du Haut-Jura

Crédit photo : N Relin



Le Héron cendré (H)

Facilement reconnaissable, le héron cendré peut être observé lorsqu'il chasse au bord du lac et dans le marais à la recherche d'amphibiens et de poissons, ou encore en plein milieu des prairies agricoles à l'affût des campagnols. Comme tous les hérons, il vole avec le cou replié et les pattes tendues, ce qui le différencie des cigognes et des grues. Il niche en petite colonie, une héronnière.

Crédit photo : Fabrice Croset



Le moulin et la scierie de l'Abbaye en Grandvaux (I)

Dès le Moyen-âge, les moines ont su utiliser la force motrice de la perte du lac pour faire fonctionner les meules du moulin de l'Abbaye, situé à l'emplacement de la scierie actuelle. Une roue à eau était entraînée par une chute d'eau verticale de 8 mètres. Cette première installation devait certainement manquer de puissance et une digue de 5 mètres fut vraisemblablement élevée afin d'accroître la hauteur de chute et le volume d'eau du lac. Le niveau du lac au VIème siècle n'aurait donc rien de comparable avec le niveau actuel, ce qui rend difficile la localisation du premier prieuré. A la disparition du moulin (par manque de grain à moudre!), une scierie est installée sur le même site et des turbines remplacent la roue. Les eaux calmes du lac deviennent source d'énergie et les installations encore en place témoignent des différentes activités qui se sont développées autour du lac.

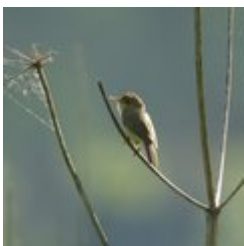
Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Mitoyenneté (J)

Dans les hameaux, la mitoyenneté des fermes correspond parfois à une cohabitation familiale (plusieurs frères par exemples). Pour autant, chaque famille restait indépendante et produisait ses propres besoins. La sobriété de l'architecture domestique ne doit pas cacher la qualité des constructions: l'utilisation de la pierre de taille pour les encadrements de fenêtres, la qualité de la charpente, les linteaux taillés et millésimés...

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La Rousserolle verderolle (K)

Oiseau migrateur, ce passereau passe l'hiver en Afrique, au sud de l'Equateur. Il ne revient dans les montagnes du Jura qu'entre la mi mai et le début août. La rousserolle verderolle habite les prairies plus ou moins marécageuses aux herbes hautes et parsemées de buissons, où le mâle se perche pour chanter. Le nid est confectionné d'herbes sèches accrochées à mi-hauteur des tiges herbacées. Cette espèce est exclusivement insectivore (se nourrit d'insectes). Championne d'Europe de l'imitation, un mâle de rousserolle verderolle peut imiter 80 espèces dans son chant, avec un record connu à 212 !

Crédit photo : Fabrice Croset

Les pelouses sèches (L)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les pelouses sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.



Les prairies sèches (M)

Un sol peu épais, une exposition favorable au soleil, une faible capacité à retenir l'eau et la quasi-absence d'amendements. Les prairies sèches regorgent cependant de biodiversité : germandrée des montagnes, thym serpolet, sermontain et orchis militaire sont autant d'espèces floristiques que l'on peut rencontrer en prenant le temps d'observer ce petit monde. Mais on n'observe qu'avec les yeux ; plus d'un quart des espèces protégées en France sont issues de ce milieu. Les pelouses sèches sont en effet en régression à cause de l'embroussaillage, dû à l'abandon de ces terres plus difficiles à exploiter.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La chapelle de Salave (N)

Située à l'ouest de Saint-Laurent, à proximité de la route de Lons-le-Saunier, la chapelle attire l'œil tant sa forme s'apparente à celle d'un moulin à vent auquel il ne manquerait que les ailes. Il semble que cet édifice fut jadis, le moulin, cité au hameau du Voisinal de Joux. Son toit conique, monté sur roulettes, s'appuyait sur sa tour haute de huit mètres. Un ouragan brisa ses ailes en 1829. Une chapelle fut érigée sur ses ruines dès 1850. Bien qu'en mauvais état suite à un incendie en 1907, elle porta le drapeau français pour marquer la ligne de démarcation lors de la seconde guerre mondiale. À ce jour, elle abrite Marie-Thérèse, une cloche fondue en 1953 par la maison Pacquard d'Annecy.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost